

Le patrimoine, un besoin social contemporain

Guy Di Méo

Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux 3

Directeur du Laboratoire ADES (UMR 5185 du CNRS)

Au cours de cette communication, je vais quelque peu m'éloigner des rivages des estuaires, même si je ne les perds jamais de vue dans ce court exposé sur l'intense besoin de patrimoine qu'expriment nos sociétés contemporaines. Il y a vingt ou trente ans, nous aurions en effet éprouvé quelque difficulté à tenir ce colloque dans la mesure où l'idée patrimoniale n'avait pas fait le chemin qu'elle a parcouru depuis lors. Elle n'avait pas encore investi la plupart des domaines étrangers à ses origines (arts, monuments, biens familiaux), secteurs qu'elle a désormais envahis, surtout depuis les années 80, qu'il s'agisse des sphères les plus variées de la vie sociale, matérielle et culturelle, du monde géographique ou de celui de la pensée...

Quand on porte sur le patrimoine un regard scientifique comme on l'a fait tout ce jour, on ne saurait échapper à l'exercice périlleux de sa définition. À ce titre, si l'on se penche sur l'étymologie du mot patrimoine, si l'on remonte jusqu'aux premières mentions écrites de son apparition dans notre langue, on le rencontre dans plusieurs textes du XII^e siècle. Il désigne alors des « biens de famille », l'ensemble des biens privés appartenant au *pater familias*. Ce sens premier, quelque peu trivial, est toujours d'actualité. Il imprègne toujours le mot et crée dans sa structure sémantique un curieux décalage, presque une contradiction. En effet le même terme ne désigne-t-il pas à la fois ces biens concrets dont on hérite personnellement et le grand patrimoine des œuvres, des monuments, des sites, etc., qui fonctionne à diverses échelles (locale, régionale, nationale...) comme un système symbolique générateur d'identité collective.

Il n'empêche que la référence élémentaire aux biens et aux droits du père, dont on hérite un jour ou l'autre par effet de filiation, introduit d'emblée l'idée fondamentale d'une transmission générationnelle, signification étymologiquement présente dans l'idée générique de patrimoine. On remarquera au passage que cette notion de transmission est, de nos jours, fondamentale pour les conceptions et les politiques du développement durable. On sait que celles-ci s'appuient justement sur la qualification patrimoniale de l'environnement, au sens d'une transmission garantie aux générations futures de biens et de ressources communs et/ou publics, tant sociaux (biens et valeurs de civilisation) qu'environnementaux (ressources biotiques ou abiotiques).

Concernant le statut public ou collectif des biens patrimoniaux, c'est dès le Moyen-Âge que l'on observe son apparition. Il sort alors de la sphère privée des familles et s'étend à plusieurs formes de biens publics ou, tout au moins, de biens appartenant à une large communauté. C'est le cas, très tôt, du « Trésor public » ou *patrimonium populi*, voire des biens d'église ou de ceux de la croix... Cette idée de collectivité, de biens collectifs s'élargit au XVIII^e siècle. Sans perdre sa fonction privée, qu'il conserve encore de nos jours, le patrimoine devient aussi ce qui se transmet à une personne collective, ce qui est globalement transféré par la génération des ancêtres à la suivante, aux suivantes...

Une autre forme de l'élargissement du sens tient à la nature même de ce qui est transmis. Il ne s'agit plus seulement de biens matériels, même à forte teneur symbolique, mais aussi de valeurs purement idéelles, d'idées, de connaissances et de croyances, de conceptions et de pratiques, de savoir-faire et de techniques, etc.

Dans ce principe de cession par filiation, individuelle ou collective, il apparaît que le patrimoine établit une relation verticale intergénérationnelle, une sorte de cheminement dans le temps qui se perd, inévitablement, jusqu'aux origines des groupes sociaux. Il touche de ce fait le religieux, le sacré, l'affect et les mythes fondateurs de toute entité sociale construite

dans une certaine durée. Échappant souvent aux rigueurs de l'histoire, ce rapport à d'obscures origines s'inscrit dans une certaine intemporalité. Par cette résistance apparente au temps, il acquiert une sorte de durabilité. Il s'enrichit des vertus représentées d'une reproductibilité systématique et assurée. Ainsi, en partant d'un concept (le patrimoine) de nature surtout économique (biens de familles ou biens communs), on glisse progressivement vers une représentation à caractère affectif et symbolique, religieux et sacré, enracinée dans l'intemporel et le durable.

Parler de patrimoine dans ce contexte de filiation et de transmission revient à poser le principe d'une conservation des biens reçus par héritage, en vue de leur passation future, en l'état ou sous forme substitutive de capital social. Le patrimoine recèle donc la perspective d'une projection dans le futur. Il contient la possibilité d'un futur qui accroît son caractère d'enjeu à la fois social, culturel, économique et symbolique.

Signalons que ces remarques valent potentiellement pour tous les biens car, en théorie, tout objet, tout phénomène revêt une dimension patrimoniale. Cependant, en réalité, le passage générationnel implique tout de même un minimum de sélection. La production des règles de celle-ci obéit bien sûr à un processus assez classique de construction sociale. Pour cette dernière raison, mais aussi parce qu'elle confère une forte allocation de valeur sociale aux choses et aux faits qu'elle transforme, la construction patrimoniale et les formes de sélections des objets qui l'accompagnent relèvent de critères variés : économiques, idéologiques, politiques.

La patrimonialisation n'est donc nullement neutre. De manière tout aussi générale, on observera qu'elle repose sur une conception occidentale, linéaire et ouverte du temps qui est largement celle de la modernité européenne. En ce sens, elle rejoint, comme on l'a déjà vu, l'idéologie du développement durable. Dès lors, le transfert de ces notions vers des sociétés non occidentales se révèle particulièrement délicat. Il peut être justement taxé d'impérialisme ou de néo-colonialisme. Il dénote sans doute des postures dites post-coloniales, celles contenues dans le concept de patrimoine mondial défendu par l'UNESCO ou, plus encore, dans celui de conservation de la nature proposé par de nombreuses ONG des pays du Nord œuvrant dans ceux du Sud.

Quoi qu'il en soit le processus de patrimonialisation appliqué à un objet (chose, œuvre, bien, bâtiment, site, paysage, etc.) ou à une réalité idéale (idée, valeur, témoignage, événement, pratique, etc.) n'a rien de naturel. Il ne va pas de soi. Il exprime au contraire une affectation collective (sociale donc) de sens ; laquelle découle d'un processus de convention. Ce dernier traduit un accord social implicite (souvent territorialisé et institutionnalisé) sur des valeurs collectivement admises, témoignage tacite d'une indéniable identité partagée. Pour qu'il y ait patrimoine, il faut donc un processus (social au sens complet du terme) de patrimonialisation, soit la transformation d'un objet, d'une idée, d'une valeur en son double symbolique et distingué, raréfié, conservé et frappé d'une certaine intemporalité (même s'il est daté, paradoxe ?), soigneusement sélectionné...

Ce qui étonne dans ce contexte, c'est l'engouement contemporain sans précédent pour un tel patrimoine ; c'est aussi la patrimonialisation (au sens second d'une distinction symbolique) accélérée d'objets, d'événements, de phénomènes, de lieux naguère ordinaires et banals. Nous faisons l'hypothèse que cet emballement, que cette frénésie illustre l'émergence d'un nouveau besoin des sociétés. La recherche en sciences humaines et sociales doit se pencher sur une double question : pourquoi cette demande tant accrue, pourquoi cette diversification du patrimoine, des patrimoines appréhendés dans la figure de leur notoriété, aujourd'hui ?

Dans un premier temps, nous évoquerons ici les modalités et les formes évolutives de cette étonnante expansion patrimoniale. Dans un second, nous nous attaquerons aux causes présumées de cette prolifération.

I- Formes originales de la production patrimoniale contemporaine

Aujourd'hui, tout est potentiellement patrimonial, au point que les estuaires eux-mêmes, dont la singularité géographique se profile et s'identifie tout juste à partir du XVI^e siècle, basculent à leur tour dans l'ordre du patrimoine, ne serait-ce qu'à l'occasion du présent colloque. La tendance au « tout patrimonial » en tant que principe de distinction, dont le départ date en fait des années 80, s'accompagne, comme on l'a vu plus haut, d'un incontestable élargissement du sens de ce terme repéré du fait de la multiplication des choses et de leurs contextes (temporel ou spatial) désignés par le mot (phénomène de polysémie). Cet enrichissement de sens s'opère, à notre avis, au prix d'un quintuple glissement sémantique.

1- Le premier glissement ou transfert n'est pas neuf, il remonte sans doute au Moyen-Âge, à coup sûr au XVIII^e siècle. C'est le passage de la dimension privée et familiale, économique et affective du patrimoine, celui que l'on retrouve dans les testaments, dans les archives notariales, à la sphère publique et collective. Cette dernière s'entend au sens des collectivités locales et provinciales (ou régionales), puis nationales, à celle formée par l'Église aussi, enfin à l'humanité toute entière, plus récemment. Cette translation marque également le triomphe de la dimension politique du patrimoine, de sa valeur symbolique, de sa fonction collective et sociale de signe.

Jusqu'à une période récente (années 60 ou 70), ce glissement ne concerna, dans une première étape, que des œuvres, des bâtisses, sites et lieux monumentaux ou domaniaux d'intérêt exceptionnel, du point de vue artistique ou esthétique, voire économique (notion par exemple de patrimoine industriel). Il s'agissait alors d'objets très distingués, désignés avec grand soin. Or, au cours des dernières décennies, on a pu noter un deuxième changement majeur qui rejoint curieusement certaines formes très anciennes de la qualification patrimoniale privée, la symbolique sociale collective en plus.

2- Ce deuxième changement exprime le glissement de la valeur symbolique, sacrée et quasi religieuse, en tout cas très distinguée et distinctive des grands totems emblématiques (monuments, édifices, sites et œuvres d'art majeures) aux objets les plus ordinaires, banals et quotidiens. Ainsi, le CAUE de Dordogne n'a-t-il pas édité il y a deux ans un livre faisant l'inventaire des croix métalliques, de bois, de pierre ou de ciment et de béton qui parsèment les chemins et les cimetières du Périgord ! Ces monuments modestes se trouvent élevés de la sorte au rang patrimonial. Avant les croix, lavoirs et pigeonniers, entre autres, avaient connu un sort identique. À vrai dire, les objets domestiques ne sont pas en reste : après bien d'autres consécration patrimoniales, les mobiliers et articles ménagers des années 50 et 60 ne sont-ils pas, à leur tour, actuellement promus à la distinction patrimoniale, alors qu'ils furent les compagnons quotidiens et discrets de notre enfance ou de notre jeunesse !

Ce glissement engendre un paradoxe, voire une réelle contradiction. Dans l'optique des années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, l'idée patrimoniale, celle du patrimoine artistique et monumental (façon Malraux), avait perpétué un principe très exigeant, instauré au XIX^e siècle, de distinction des biens entrant dans la catégorie patrimoniale supérieure (image des chefs-d'œuvre en péril, ferments d'identité collective). Désormais, c'est le contraire qui se produit puisque ce principe identitaire affecte des choses de plus en plus courantes. En conséquence, un rapprochement tend à s'opérer entre sens ancien et nouveau du patrimoine, un retour relatif à l'étymologie privée du terme se dessine. Cette fusion de sens concerne des objets immédiatement contemporains ou presque, régulièrement transmis d'une génération à l'autre, mais portant en même temps témoignage d'un passé commun et, à ce titre, beaucoup plus chargés que jadis de contenu symbolique, d'identité sociale.

Ce n'est pas une quelconque valeur intrinsèque de ces objets courants qui fait leur nouvelle qualité patrimoniale, au sens le plus fort du terme, mais leur poids, leur présence encore vibrante dans les représentations sociales alors que souvent les contextes culturels et sociaux de leur production se sont brutalement effondrés. Ainsi en va-t-il des objets de l'industrie fordiste et de la société de consommation de l'après-guerre, récemment introduits dans le cercle patrimonial. De plus, l'engouement pour de tels objets (patrimonialisés) opérant à plein régime, une demande accrue se développe sur le marché. Elle favorise l'avènement du « tout patrimoine » par des effets promotionnels de mode qui s'avèrent très rémunérateurs sur le plan économique.

3- La troisième mutation est celle qui affecte un patrimoine antérieurement fait d'objets, de choses essentiellement matérielles, en tout cas étroitement circonscrites par leur enveloppe matérielle, même si, bien entendu, leur contenu idéal demeurerait évident. Ces références patrimoniales perdent aujourd'hui du terrain, particulièrement dans le registre symbolique et collectif, celui qui est porteur d'identité, devant un patrimoine largement constitué de réalités idéelles et abstraites : événements et manifestations sociales, traditions plus ou moins renouvelées (fête lyonnaise des Lumières par exemple), chansons, recettes culinaires, techniques et savoirs variés, etc. Cette dématérialisation (partielle bien entendu) du patrimoine est à l'image de celle qui affecte à l'heure actuelle les productions de biens (triomphe de l'informatique, de l'électronique et de leurs dérivés, économie immatérielle croissante...). C'est sans doute une marque du post-fordisme et (peut-être ?) d'une certaine post-modernité, nous y reviendrons.

4- Le quatrième glissement souligne une extension spatiale des valeurs patrimoniales initialement réduites à des objets, à des bâtiments et à des lieux de taille limitée (sauf sans doute les fiefs, au sens médiéval du terme). Désormais, des espaces toujours plus vastes et étendus sont patrimonialisés, sans forcément devenir des biens communs ou publics, sans être appropriés non plus par un particulier unique. Les règles de classement et d'inscription, les différentes mesures et procédures de protection et de conservation ont transformé des villages et des communes entières, des paysages et même de petites régions (parcs naturels, nationaux et régionaux), des quartiers urbains et des villes, des espaces industriels et maritimes en aires patrimoniales protégées.

Dans ces différents cas d'extension spatiale du patrimoine à fonction symbolique collective, les pouvoirs publics peuvent aller jusqu'à procéder à une mise en réserve de territoires. On peut parler d'une territorialisation du patrimoine ou, inversement, d'une patrimonialisation des territoires. C'est sans doute dans cette nouvelle catégorie patrimoniale que risquent à terme de s'inscrire les estuaires, thème de ce colloque... Cependant, ils participent aussi d'une ultime forme de promotion patrimoniale que nous allons maintenant envisager.

5- Le cinquième constat nous conduit en effet à observer que le patrimoine sous tous ses aspects, jusqu'à ces dernières années, intégrait pour l'essentiel des objets de culture, des artefacts fabriqués ou puissamment transformés par la créativité, par le travail humain, auxquels s'ajoutaient éventuellement des valeurs esthétiques (ou artistiques) et des fonctions symboliques. De nos jours, ce statut évolue. Le patrimoine annexe des objets appartenant à l'ordre de la nature (estuaires donc), même s'il faut bien reconnaître que ceux-ci résultent, ne serait-ce que dans leur désignation et leur délimitation, d'un processus de qualification sociale (dans l'acception très générique et très large du terme) assimilable, souvent, à une fabrication, à une production.

Amorcée aux Etats-Unis dès le XIX^e siècle, la patrimonialisation de la nature n'a cessé de progresser au cours des dernières décennies. Elle poursuit aujourd'hui cette avancée, grâce notamment au succès des thématiques du développement durable et de la protection comme de la conservation environnementale. Certains mouvements écologiste (*deep ecology* par exemple) contribuent à l'accréditer et à lui conférer une réelle envergure internationale.

Ces différents glissements sémantiques, notamment mais pas uniquement les deux derniers, ne sauraient laisser le géographe indifférent. En effet, cette intrusion du patrimoine dans les sphères des territoires et de la nature (au sens de l'environnement) suppose une certaine organisation structurelle des lieux en cause qui relève sans conteste du propos géographique. Pour ne prendre que quelques exemples, on remarque que les domaines (châteaux ou clos en particulier) et les paysages vini-viticoles ne revêtent leur plein sens patrimonial qu'en regard des organisations géographiques plus globales qu'ils produisent : la Côte des Nuits ou la Montagne de Saint-Émilion, voire à une échelle supérieure l'ensemble de la Côte de Bourgogne ou du vignoble bordelais... De même une politique environnementale et patrimoniale conduite à l'échelle de l'estuaire de la Gironde paraît plus cohérente que des actions dispersées le long de rives, etc. De la même façon, les bastides du Sud-Ouest français, ces bourgades de colonisation et de contrôle militaire de l'espace, construites selon un plan très original aux XIII^e et XIV^e siècles, n'acquièrent leur pleine valeur patrimoniale et touristique qu'en regard du réseau géographique qu'elles forment et des contextes paysagers ou monumentaux (abbayes et châteaux) dans lesquels elles s'inscrivent. Les promoteurs du tourisme le savent bien.

Les objets et les lieux patrimoniaux (patrimonialisés) contribuent à forger des territoires en fournissant quelques symboles clés aux schèmes structuraux qui les sous-tendent et les charpentent. Inversement, les territoires, leurs représentations sociales de nature éminemment culturelle jouent un rôle très puissant dans toute qualification patrimoniale des objets comme des lieux qui les parsèment et les caractérisent.

Quelles sont, au total, les raisons variées et complexes de ces divers glissements et transformations sémantiques enregistrés par le concept patrimonial, c'est ce que nous allons maintenant tenter d'analyser.

II- Les raisons de la prolifération patrimoniale

Pourquoi donc cette étonnante éclosion de nouvelles valeurs patrimoniales depuis une trentaine d'années ? Il est *a priori* tentant de mettre ce phénomène en relation avec la crise contemporaine des systèmes sociaux et productifs qui affecte, en gros depuis la même date, les pays occidentaux. Or, on sait que cette crise revêt de multiples facettes. C'est d'abord une crise générique de la modernité en tant que système de valeurs et de pensée, mais aussi une crise (concomitante ?) tenant aux mutations profondes de l'économie et des sociétés. C'est ensuite une crise du politique et de ses rapports aux territoires, à sa territorialité. C'est une crise des identités générée par les mobilités accrues, l'abolition relative des distances et la confusion croissante entre monde réel, celui des réalités matérielles et quotidiennes, et monde virtuel des images, d'*internet*, des simulacres, etc. Crise, par conséquent, de nos rapports à la culture, aux cultures qui se décroissent, tendent à s'universaliser, mais aussi, parfois, de manière contradictoire, se rétractent. Crise enfin, plus large, plus générale, de nos rapports au monde, à ce que nous appelons la nature ou, tout au moins, l'environnement.

1- Une crise globale de la modernité ?

De fait, jusqu'aux années 1970, le patrimoine dans sa version la plus officielle et la plus distinctive, la plus collective et publique, identitaire et symbolique touchant au sacré, s'ancrait au cœur de la modernité. Ses processus sociaux de production s'appuyaient avant tout sur des

valeurs intemporelles et universelles, de caractère esthétique (universalité du beau) et historique (occupation d'une place spécifique dans un continuum temporel immuable). Ils retenaient surtout des critères de réputation fondés sur la durée, l'ancienneté. Ces références à des valeurs universelles (canons esthétiques, puissance, prouesse technique, historicité, contexte événementiel, etc.) se sont traduites par la sélection, au nom du patrimoine collectif de la nation, voire de l'humanité, des grands monuments, œuvres d'art et espaces mémoriels legs de l'Histoire, ou par celle de ces sites paysagers grandioses, dons de la nature et fruits de son accommodation par les sociétés humaines...

Après la deuxième guerre mondiale, les Trente Glorieuses familiarisèrent et accoutumèrent les populations des pays développés avec un certain nombre de phénomènes qui furent rapidement assimilés à des logiques universelles et (quasi) éternelles. Ainsi en fut-il du principe d'ascension sociale, du progrès scientifique linéaire, de l'avènement d'une société plus juste et égalitaire, etc. Bref, une similitude conceptuelle (même paradigme ?) affectait les deux approches, celle de la constitution patrimoniale et celle de la production des valeurs sociales.

Avec les années 70, un violent changement de registre intervient. Le doute s'installe quant à l'universalité et l'intemporalité des idées comme des valeurs. Les grands référents théoriques construits au Siècle des Lumières, plus encore à partir du XIX^e et au XX^e siècle (marxisme, structuralisme, etc.) s'effritent. Dans le domaine économique de la production, le post ou plutôt le néo-fordisme remplace les méthodes de production de masse, standardisées et stéréotypées. L'idée de post-modernité prend corps. Elle se concrétise par une fragmentation des représentations et des convictions sociales, par un retour assez contradictoire à l'individualisme d'une part, à l'esprit communautaire de l'autre, ces deux tendances n'étant pas forcément séparées ni antagonistes dans les comportements des personnes.

Devant ce recul de l'universel, chaque objet, chaque événement, chaque lieu affiche en toute légitimité une potentialité, voire une prétention patrimoniale. En ce qui concerne les échelles géographiques et les institutions, on enregistre un retour au local : idéologie, par exemple, du « vivre au pays », mais aussi décentralisations politiques et administratives partout observées dans le monde... Tout lieu, tout pays, toute ville représentés par leurs élites ou par de plus larges couches de leurs populations, souhaite se démarquer de ce qui l'entoure, de ses voisins, s'efforce de se distinguer. On bricole parfois de toutes pièces des patrimoines locaux dans le souci de consolider d'identité collective ou d'imposer la reconnaissance du lieu considéré par les autres. Cette entreprise est d'autant plus active que dans une situation de concurrence territoriale accrue, du fait de la crise économique et de la reconversion des systèmes productifs, le patrimoine territorialisé devient un argument économique de premier ordre. Cet argumentaire ne vaut pas pour la seule activité touristique. Il joue également pour l'ensemble des services et pour l'industrie renouvelée qui cherchent désormais, dans les espaces sociaux où ces activités s'implantent, des externalités stimulantes : environnement gratifiant, fortes capacités relationnelles de transport et de communication, ressources historiques, culturelles, sociales, intellectuelles, savoirs et savoir-faire variés, systèmes dynamiques de formation, rapports flexibles au travail et aux lieux, etc. Parmi ces nouveaux facteurs favorables à la production et au développement, le patrimoine, sous diverses formes, intervient de manière assez constante. Les nouvelles gouvernances locales ne s'y trompent pas et procèdent à sa mise en évidence publique, parfois quelque peu ostentatoire, quand elles ne se livrent pas à sa fabrication pure et simple. Ainsi, dans le cadre du département de la Dordogne, on a pu observer que depuis quelques années de nombreuses communes s'engagent dans une définition scrupuleuse et détaillée de leur patrimoine. Leurs élus n'hésitent pas, pour ce faire, à embaucher des chargés d'études. Ces derniers ont pour mission d'étudier et de proposer des Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et

Paysager servant de cadre à une véritable mise en scène patrimoniale de l'espace communal. Pour la seule Dordogne, une trentaine de communes se sont lancées dans ce travail.

Comme souvent, ces changements sociaux qui tiennent à de profondes raisons structurelles sont relayés par des effets de mode. Celle-ci contribue en effet à diffuser sans mesure ce nouvel engouement pour le patrimoine, et ceci sous ses multiples facettes. Cette mode se manifeste, entre autres, par des pratiques culturelles accrues de visites des sites, des musées, des monuments. Elle se traduit aussi par l'invention des journées du patrimoine, par la nuit blanche parisienne, par la fête lyonnaise des lumières, etc. De nouvelles pratiques culturelles de l'environnement voient également le jour. Elles concernent la plupart des classes d'âge. Bref, le patrimoine s'élargit, explose, se fragmente, devient effet de mode. Sa polysémie et sa complexité s'accroissent. Sa lisibilité sociale en souffre. Il est de plus en plus difficile à cerner, à définir. En fait, dans ce contexte de remise en cause des valeurs de la modernité, outre l'effet de mode, quatre circonstances supplémentaires ont sans doute augmenté ce besoin social de patrimoine. On peut globalement parler, à leur égard, de mutations et d'effets sociaux patrimogènes.

2- Mutations et effets sociaux patrimogènes

Ces quatre phénomènes, que nous allons rapidement répertorier et évoquer, concernent, selon nous, l'urgence de la conservation des traces du passé devant la rapidité de leur effacement, la crise des valeurs identitaires, la mondialisation, le désir croissant de l'authentique et de l'unique.

-Dans le domaine économique, la crise amorcée dès les années 60 a provoqué l'effondrement de pans entiers des activités professionnelles traditionnelles. De nombreux métiers ont disparu, alors que d'autres émergeaient. Avec les savoir-faire qui les caractérisaient, les systèmes de valeurs et de connaissances, les styles de vie et de comportement qui les sous-tendaient ont été progressivement gommés. Dans ce contexte la société a pris conscience de la dimension historique de ces professions. De ce fait, la crise à l'origine de ces déclinés a engendré un nouveau rapport à l'histoire. Désormais, bien souvent, les métiers des jeunes ne sont plus ceux des parents. La représentation de profonds changements occupe les esprits. Face à ces savoirs et à ces activités sur le chemin de l'oubli, l'urgence de conserver leurs traces se fait jour. Du coup, ils deviennent objets de patrimoine... Qu'il s'agisse des savoir-faire proprement dits, mais aussi des outils qui leur correspondaient et des contextes dans lesquels ils se déroulaient.

Ces mutations professionnelles furent à l'origine d'une crise identitaire rapidement aggravée par une série d'autres facteurs.

-La crise d'identité qui s'observe dans les sociétés occidentales à partir des années 60-70 fut, en particulier pour la jeunesse, celle des mouvements alternatifs, d'origine plus ou moins ancienne ou totalement nouvelle : mouvements féministes, antinucléaires et environnementaux, anticapitalistes et antimilitaristes, contre-cultures, etc. À cette époque, nombre de jeunes voulaient le retour à la terre, un retour au passé et à ce qu'ils identifiaient comme l'authenticité. Tous ces courants se singularisaient par des attitudes d'opposition aux valeurs et aux idéologies hégémoniques. Or, ces jeunes d'alors forment les classes moyennes, actives et dominantes d'aujourd'hui. Leur goût, sinon leur engouement pour le patrimoine manifesterait, de leur part, ce que le sociologue Yvon Lamy appelle une sorte « d'investissement de retour », la concrétisation tant matérielle qu'idéelle de leurs aspirations d'antan.

-Un autre aspect de la crise identitaire a trait à ce que nous nommons, très communément, la mondialisation. De fait, partout sur la planète les sphères de l'économie, mais aussi celles de la politique, de la communication et de la culture s'internationalisent. En réaction à cette tendance socialement fort perturbante, le patrimoine qui se constitue en

surabondance, par sa fragmentation même, multiplie de fait les opportunités, les formes et les niches de son enracinement. Il fournit ainsi des refuges identitaires lovés au sein des territoires.

De plus, le patrimoine cristallise des valeurs culturelles qu'on ne peut expatrier ni internationaliser, qui ne sauraient donc nous échapper. Si les élus, en France notamment, plus généralement en Europe se sont battus et combattent encore en faveur de l'exception culturelle, n'est-ce pas qu'ils souhaitent sauvegarder des domaines de singularité et donc de légitimité dans le concert mondial des échanges, des interférences et des brassages ?

-La frénésie patrimoniale résulte également, sans doute, d'une autre crise culturelle liée à la mondialisation, mais aussi au double processus d'industrialisation et de massification de la culture, des cultures... À la différence de ces nouvelles cultures de masse véhiculées par les *mass media* et les industries culturelles, le patrimoine instaure une mystique de l'unique et de l'authentique : il n'y a qu'une abbaye de la Sauve-Majeure, qu'une citadelle de Blaye ! Le patrimoine repose dans ses formes matérielles sur le principe fondamental de l'unicité, de l'unique, du non reproductible et, par conséquent du systématiquement rare.

Conclusion

Ce serait donc à la fois parce qu'il est source d'identité et de diversité, créateur de lieux et de territoires, de repères spatio-temporels solides et tangibles dans un monde mobile, changeant et unificateur, uniformisateur même, que le patrimoine constituerait, de nos jours, un besoin social particulièrement essentiel. À ce compte, il devient aussi un enjeu économique, idéologique et politique.

Les milieux géographiques, les estuaires en l'occurrence, leurs particularités physiques comme les formes originales de leur occupation humaine, toutes évoquées au cours de ce colloque, n'échapperaient pas, dans ces conditions, à cette règle patrimoniale de la production identitaire unique s'effectuant cependant dans un contexte de diversité.